

Association Sécurité Est Lausannois (ASEL)

Savigny, le 6 novembre 2022

Rapport de la commission concernant le préavis 04/2022 : Crédit complémentaire pour le remplacement d'un véhicule de police, d'un coût CHF 43'325.- TTC.

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs les membres du conseil intercommunal,

La commission composée de Messieurs Christian Aeschlimann (président, Savigny), Jean-Charles Bartolacelli (membre, Belmont-sur-Lausanne), Philippe Haldy (membre, Pully), et Xavier de Landerset (membre, Paudex), s'est réunie le lundi 31 octobre 2022 à 18h00 au poste de police de Pully afin d'étudier l'objet.

Nous remercions Messieurs Dan-Henri Weber, commandant du cops de police de l'ASEL, et Jean-Marc Chevallaz, président du Comité de direction de l'ASEL pour leur disponibilité. Ils nous ont fourni toutes les informations nécessaires, ainsi que les réponses aux questions soulevées par l'analyse de ce préavis 04/2022.

Voici quelques éléments de réflexion et de discussion :

- Le parcours classique d'approbation de préavis accepté en amont, permettant ensuite l'achat de ce véhicule n'a pas été possible.
 - En effet, dans le cas présent, le fait que deux véhicules d'intervention n'étaient pas (ou plus) disponibles (un en commande, un autre accidenté) a conditionné l'achat rapide de ce véhicule, considérant cette dépense comme urgente, en passant par une requête de crédit complémentaire.
- Arguments expliquant le choix du modèle Kia Sorrento :
 - Bien que véhicule soit le plus cher parmi les trois proposés, un argument déterminant a été les garanties (durée jusqu'en 2026 ou 150'000 km, et 2 ans pour les accessoires).
 - Autre facteur déterminant : disponibilité immédiate auprès du concessionnaire de Belmont-sur-Lausanne.
 - Véhicule de type SUV 4x4 se justifiant par une meilleure tenue de route en conditions hivernales. Ce véhicule est principalement utilisé comme véhicule de proximité sur la commune de Savigny. Mais aussi par la présence d'un coffre spacieux pouvant transporter le matériel d'usage.
 - La puissance de 200 CV pour un poids de 1953 kg peut paraître faible, mais est suffisante pour l'usage prévu comme véhicule de proximité (et non pour des courses-poursuite sur l'autoroute).
 - Essais concluants sur route par les utilisateurs impliqués.
 - L'achat d'un véhicule électrique a été considéré, mais abandonné dans la mesure où l'autonomie n'est pas suffisante pour l'usage prévu. En effet, le véhicule peut être amené à sortir hors du territoire de l'ASEL

pour de longues interventions (escorte en suisse ou soutien à la gendarmerie dans le canton).

- A noter, qu'un véhicule électrique coûterait aux alentours de CHF 100'000.--. De plus, acheter des véhicules électriques multiplie par 1.5 le parc de véhicules (comme constaté dans les corps de police ayant acheté des véhicules électriques). A contrario, les véhicules de proximité/prévention ou ceux des assistants de sécurité publics, ASP (vélo, scooter) tendront vers une motorisation électrique.
- En outre, il y aura lieu de prendre considération que cela nécessitera l'acquisition et la pose d'une borne de recharge rapide dans les locaux de la police, donc un coût supplémentaire.
- Le fait d'avoir un concessionnaire à proximité (Belmont-sur-Lausanne) pour l'entretien est un avantage.
- Le tournus d'achat des véhicules se fait tous les 3-4 ans

Conclusion

Après discussion, et à l'unanimité des membres présents, la commission propose au conseil intercommunal de l'ASEL :

- 1. D'accorder au Comité de direction de l'Association Sécurité Est Lausannois un crédit complémentaire au budget 2022 représentant au total une augmentation des charges de CHF 43'325.00.- TTC,**
- 2. D'accepter que le financement des charges nettes complémentaires soit entièrement assuré par la trésorerie ordinaire.**

Pour la commission :

Christian Aeschlimann, Savigny,
président

Jean-Charles Bartolacelli, Belmont-sur-
Lausanne, membre

Philippe Haldy, Pully, membre

Xavier de Landerset, Paudex, membre